

## *Un regard sur la productivité*

- ① Définition de la productivité
- ① Constat
- ① Les causes de perte de productivité
- ① Un exemple concret
- ① Les réserves de productivité
- ① Conclusion

## *Définition de la productivité*

La productivité est le rapport entre la production et les moyens :

$$\text{Productivité} = \frac{\text{PRODUCTION}}{\text{MOYENS}}$$

$$\text{Productivité} = \frac{\text{Nombre de cartons expédiés}}{\text{Nombre de personne pour le faire}}$$

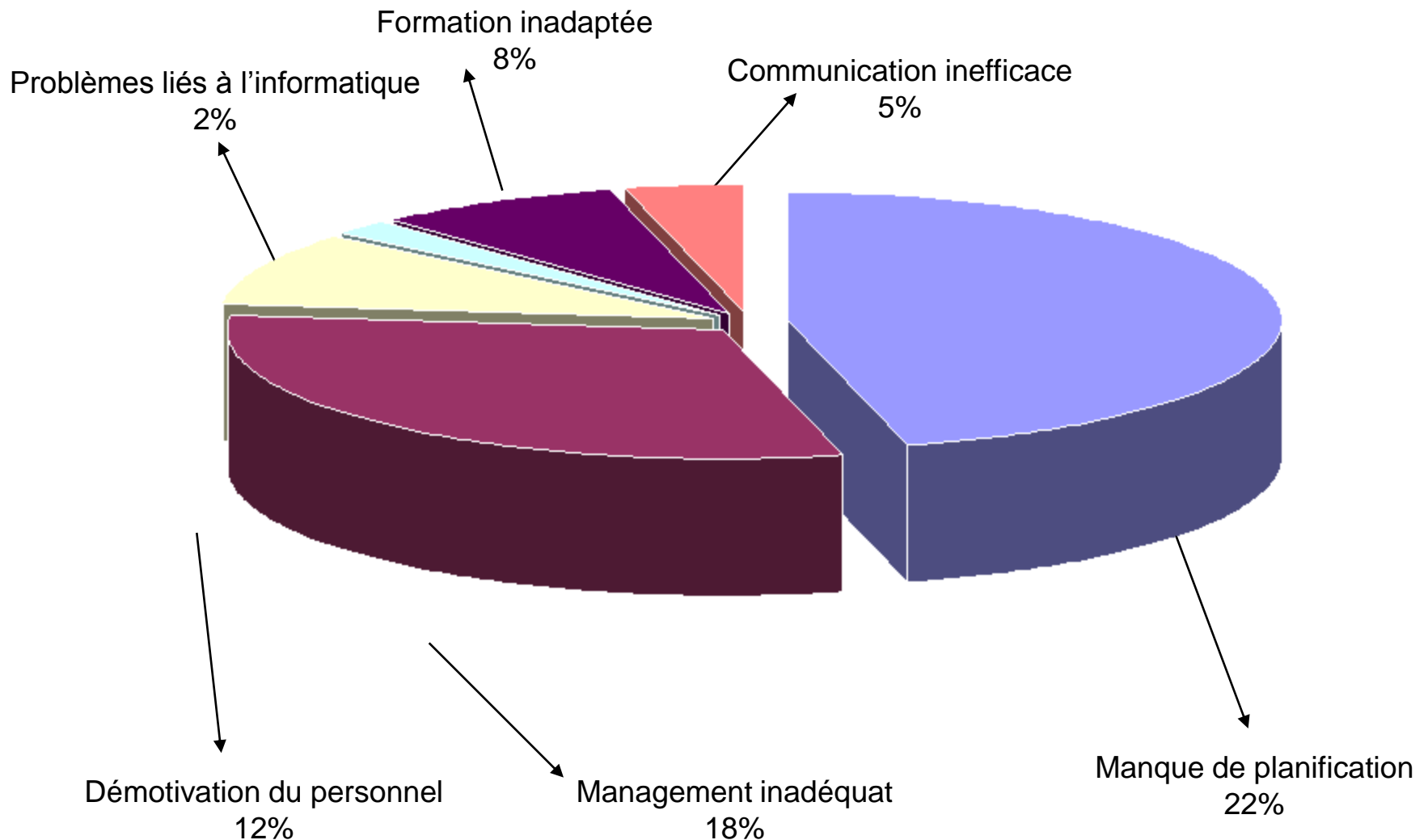
$$\text{Productivité} = \frac{\text{Quantité de pièces produites}}{\text{Nombre d'heure pour les réaliser}}$$

C'est un reflet direct de la qualité d'organisation de l'entreprise.

## *Constat*

- ① Une mauvaise organisation, une activité non contrôlée, des mauvaises méthodes de travail amènent donc une perte de productivité.
- ① On peut regrouper les causes en sept catégories

# Les causes de perte de productivité



## *Les réserves de productivité*

- ① Les entreprises disposent donc d'une formidable réserve de productivité
- ① Selon une étude réalisée par le cabinet Proudfoot près de 45% du temps de travail est improductif.

## *Un exemple concret*

Pour donner un exemple chiffré, appliquez le calcul suivant à votre entreprise:

- ⇒ Si on considère 229 jours ouvrés pour l'année,
- ⇒ 126 jours sont réellement productifs,
- ⇒ 103 jours de travail sont donc perdus,
- ⇒ Si le CA de la société est de 10 M€
- ⇒ L'entreprise perd donc virtuellement 4,5 M€ millions de marge.

## *Conclusion*

- ⊗ La réserve de productivité peut donc être utilisée pour créer de la marge, produire plus, baisser les prix de revient,...
- ⊗ Agir sur l'organisation, définir des nouvelles méthodes de travail, faire évoluer les outils de travail sont donc des actions capitales.

## Contact

**Restez disponible pour votre métier, nous vous aidons pour le reste !**

Vous désirez un rendez-vous, un renseignement,  
un devis :

**N'hésitez pas à nous solliciter !**

Pour nous contacter, rendez-vous sur notre site :

[www.efficience-industrie.fr](http://www.efficience-industrie.fr)

Ou directement par courrier électronique à l'adresse suivante :

[nfo@efficience-industrie.fr](mailto:nfo@efficience-industrie.fr)